

LIVRET DE L'ÉLU

Aménager son territoire, un mandat pour agir

*5 clés pour construire
et déployer une stratégie*



5 clés pour construire et déployer une stratégie



1

Je veux développer une mobilité efficace, sûre et solidaire

Proposer des solutions alternatives à la voiture pour les trajets courts

P. 04



2

Je veux prévenir et gérer les risques naturels

Cartographier le risque inondation pour la résilience des infrastructures routières

P. 06



3

Je veux adapter le patrimoine public aux nouvelles réalités climatiques

Élaborer un plan d'Adaptation des Bâtiments au Climat de Demain (méthode ABCD)

P. 08



4

Je veux optimiser le foncier pour aménager mon territoire

Mieux connaître les friches et envisager leur requalification

P. 10



5

Je veux déployer des solutions fondées sur la nature pour mon territoire

Construire une stratégie de renaturation

P. 12

Avant-propos

À vos côtés pour penser l'aménagement de votre territoire et agir durant votre mandat

Penser l'avenir de l'aménagement de son territoire et agir au service de ses habitants constituent le cœur de votre mission d'élus. Vous, élus, devez ainsi relever de nombreux défis : améliorer la qualité de vie au quotidien, garantir l'accès aux services, soutenir le dynamisme économique mais aussi adapter l'aménagement aux évolutions du climat, préserver les sols, la ressource en eau ainsi que la biodiversité.

Autant d'enjeux qui appellent des réponses structurées, adaptées aux spécificités locales et dont l'action s'inscrit dans la durée, souvent au-delà du mandat en cours.

C'est dans cette perspective que ce livret a été conçu. Que vous soyez élu d'une commune rurale, d'une ville moyenne, d'un territoire littoral ou de montagne, ce support synthétique vous offre un appui dans la préparation de votre mandat et le lancement d'une dynamique d'aménagement du territoire de votre collectivité. Vous y trouverez cinq fiches thématiques, enrichies d'exemples concrets

déjà mis en œuvre dans d'autres territoires, ainsi qu'une boîte à outils pour passer à l'action avec le Cerema.

Bâtir une vision de long terme, tout en associant les acteurs des territoires, citoyens et entreprises, conjuguer participation citoyenne et responsabilité politique pour agir et bâtir l'avenir, ce sont les principes qui guident ce livret où vous trouverez outils d'expérimentations, méthodes de diagnostic, documentations et services en accès libre pour agir concrètement et renforcer la confiance dans l'action publique.

Le Cerema, référent public en aménagement, pour l'adaptation des territoires au changement climatique, se tient à vos côtés pour construire et déployer une stratégie durant votre mandat qui soit adaptée à vos réalités locales et au service d'un projet de territoire tourné vers l'avenir.



Je veux développer une mobilité efficace, sûre et solidaire



→ Pourquoi agir ?

Sur les territoires à faible densité, la place de la voiture dans la vie quotidienne est une question majeure : coût pour les habitants, accès aux services essentiels, inclusion sociale, activité économique, autonomie, impact sur l'environnement. En réponse, l'implication des collectivités locales est déterminante.



Intégrer les alternatives à la voiture dans vos documents de planification (PDU, PCAET, PLU)* : réaliser un diagnostic des déplacements de courte distance avec l'appui méthodologique du Cerema, pour identifier les trajets pouvant être reportés vers la marche, le vélo ou le covoiturage local.

*Plan de Déplacements Urbains, Plan Climat-Air-Energie Territorial, Plan Local d'Urbanisme

→ Quelle solution avec le Cerema ?

Le Cerema accompagne les collectivités pour définir une politique de mobilité adaptée à leurs réalités locales.

De l'analyse des besoins des habitants à la mise en œuvre de solutions combinant transports collectifs, modes actifs et transports à la demande, le Cerema fournit une expertise complète pour des mobilités efficaces, sûres, et solidaires.

L'accompagnement inclut également des conseils sur la sécurité routière, l'évaluation des voiries et l'identification des points accidentogènes.

Passer à l'action avec le Cerema :

- Mieux connaître les mobilités sur le territoire grâce à un diagnostic ou une enquête dédiée
- Se former aux enjeux complexes et solutions de mobilités
- Mobiliser des guides et méthodes de référence et s'inspirer de retours d'expériences pour agir

Comme moi, d'autres collectivités agissent pour :

Proposer des solutions alternatives à la voiture pour les trajets courts

Communauté de communes du Sammiellois (55)

— Développer les modes actifs

Distances plus importantes, aménagements insuffisants : différents facteurs expliquent le faible recours à la marche et au vélo dans les territoires peu denses. Près de 30 % des déplacements de moins de 2 km y sont encore réalisés en voiture, souvent sous forme de boucles (contre 15 % en milieu urbain) : par exemple, partir déposer des enfants à l'école, s'arrêter dans un commerce sur le retour, puis revenir chez soi. Pourtant, faciliter le développement des modes alternatifs à la voiture permet de décarboner les déplacements du quotidien, d'améliorer la qualité de l'air et de favoriser une activité physique régulière.

— Un accompagnement stratégique pour passer du diagnostic à l'action

La communauté de communes du Sammiellois, dans la Meuse, a souhaité bâtir une stratégie de développement des modes actifs, à travers notamment la définition de son schéma directeur cyclable.

Avec l'expertise technique du Cerema et l'appui financier de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), un diagnostic approfondi a permis de définir plusieurs scénarios. Le Cerema a ensuite accompagné la collectivité dans l'élaboration d'un plan d'actions opérationnel qui intègre des éléments de planification, des aspects financiers et partenariaux.

— Et après ?

Le conseil communautaire précisera son ambition au travers d'un Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour engager les premières actions. Chaque commune membre de la Communauté de communes du Sammiellois pourra également inscrire ses opérations dans le cadre de cette planification.



En savoir plus :



Je veux prévenir et gérer les risques naturels



→ Pourquoi agir ?

Dans un contexte de changement climatique, la protection des populations et du territoire face aux événements extrêmes (inondations, mouvements de terrain, submersions, etc.) et l'intégration des risques dans les projets d'aménagement actuels et futurs constituent un enjeu de sécurité publique.

La bonne prise en compte de cet enjeu doit s'appuyer sur une préservation de l'environnement dans les dispositifs à mettre en œuvre et le développement de solutions pérennes dans le temps.



Mettre à jour ou élaborer votre plan communal de sauvegarde (PCS), pour identifier les points critiques et renforcer votre capacité de réponse.

→ Quelle solution avec le Cerema ?

Le Cerema accompagne les territoires dans la prévention et la gestion des risques naturels, du diagnostic des aléas à la mise en œuvre de solutions opérationnelles, pour éclairer la décision, anticiper, mieux intégrer les risques dans les projets d'aménagement et mieux gérer les situations de crise.

Objectif : renforcer la résilience des territoires grâce à une meilleure connaissance des risques et une prise en compte de leurs spécificités locales.

Passer à l'action avec le Cerema :

- Cartographier les vulnérabilités du territoire et développer la culture du risque
- Anticiper la gestion de crise et capitaliser sur des retours d'expérience
- Choisir et déployer des solutions de prévention et de gestion des risques naturels adaptées aux spécificités locales

Comme moi, d'autres collectivités agissent pour :

Cartographier le risque inondation pour la résilience des infrastructures routières

Bassin versant de l'Arc (13)

— Mieux anticiper le danger des inondations sur les routes

Les inondations et le ruissellement ont un impact de plus en plus fort sur les réseaux routiers, entraînant des coupures de circulation et une mise en danger des usagers.

Dans ce contexte, les territoires du bassin de l'Arc, dans les Bouches-du-Rhône, ont été accompagnés par le Cerema et l'établissement public d'aménagement et de la gestion de l'eau (EPAGE) Menelik, dans la réalisation d'un diagnostic global des routes inondables, afin d'améliorer la connaissance des acteurs concernés (gestionnaires routiers, Direction départementale des territoires, Service départemental d'incendie et de secours).

— Une méthode fondée sur un diagnostic partagé

Un travail de diagnostic du réseau routier a d'abord été réalisé au moyen d'une cartographie des points vulnérables de ce réseau, dans le but de proposer des mesures d'exploitation et de gestion du trafic à mettre en œuvre en cas d'inondation. Ce diagnostic a abouti à la formalisation d'un plan d'action, co-construit avec les différents gestionnaires des réseaux.

— Et après ?

Des outils ont été mis en place pour donner suite à la démarche engagée. Ils permettent de renforcer la réactivité et la coordination entre les différents acteurs lors d'un épisode d'inondation, tout en facilitant la prise de décision en situation dégradée.



En savoir plus :



Je veux adapter le patrimoine public aux nouvelles réalités climatiques



→ Pourquoi agir ?

Les collectivités gèrent un vaste parc de bâtiments publics essentiels à la vie locale. Face au changement climatique, elles doivent l'adapter afin d'en garantir la durabilité et la sécurité.

Au-delà des travaux techniques, cette adaptation s'inscrit dans une démarche exemplaire de résilience territoriale. Écoles, mairies, équipements culturels, sportifs ou de santé : agir dès aujourd'hui, c'est anticiper les impacts climatiques, protéger les usagers et assurer la continuité des services publics du quotidien.

→ Quelle solution avec le Cerema ?

Le Cerema accompagne les collectivités dans l'adaptation de leur patrimoine bâti face aux aléas climatiques (vagues de chaleur, sécheresse, fortes pluies, tempêtes, vents violents, etc.).

Pour planifier efficacement cette adaptation, les collectivités doivent prioriser les bâtiments du parc sur lesquels intervenir en les hiérarchisant par niveaux de risques. Pour cela, le Cerema a développé la méthode « Adaptation des Bâtiments au Climat de Demain » (ABCD), qui combine diagnostic des risques et recommandations pour orienter la stratégie patrimoniale d'adaptation.



Réaliser un diagnostic de vulnérabilité climatique de vos bâtiments publics avec l'appui du Cerema pour identifier les priorités d'adaptation.

Passer à l'action avec le Cerema :

- Mieux connaître son patrimoine grâce au diagnostic énergétique et climatique
- Co-construire avec les usagers et gestionnaires une stratégie d'adaptation du patrimoine bâti
- Expérimenter sur un bâtiment pilote pour déployer et animer des « challenges » usagers

Comme moi, d'autres collectivités agissent pour :

Élaborer un plan d'Adaptation des Bâtiments au Climat de Demain (ABCD)

Département du Val-de-Marne (94)

— Le Val-de-Marne engage l'adaptation de son patrimoine bâti

Sous l'effet du changement climatique, les bâtiments publics sont exposés à divers aléas : sécheresse, surchauffe, fortes pluies ou tempêtes, etc. Pour les collectivités, le défi est double : à la fois agir en urgence pour répondre aux situations les plus préoccupantes, mais aussi réfléchir à une stratégie d'action sur l'ensemble de ce parc, en fonction des risques identifiés.

Dans ce contexte, le Cerema a accompagné le département du Val-de-Marne dans l'élaboration du premier plan d'adaptation de parc face au changement climatique à l'échelle de 580 bâtiments publics (collèges, crèches, bâtiments administratifs ou culturels).

— Le plan ABCD, une méthode en plusieurs étapes

La démarche ABCD s'appuie sur des scénarios climatiques prospectifs à horizon 2050 et 2080 dans l'objectif d'identifier les bâtiments les plus vulnérables et donc de planifier les actions à mener en priorisant les interventions. Elle passe notamment par la définition d'un diagnostic des risques et de recommandations d'adaptation. Le plan d'action qui en découle prend en compte la sécurité, le confort des usagers et la performance énergétique, avec une visée prospective.

Cette méthode peut être déployée pour tous les bâtiments publics, notamment communaux et intercommunaux.

Pour le Val-de-Marne, plusieurs volets sont évoqués dans le plan :

- intégration de l'adaptation aux constructions neuves et aux rénovations lourdes,
- actions d'opportunisme, lorsque certains travaux ponctuels sont lancés,
- actions en lien avec les usages du bâtiment,
- actions programmées à court et moyen terme, qui ciblent à la fois les bâtiments très vulnérables et des interventions reproductibles à grande échelle (comme l'installation de protections solaires).

— Et après ?

Un plan d'action est en cours de réflexion et devra se décliner au regard des urgences identifiées de rénovation.



En savoir plus :



Je veux optimiser le foncier pour aménager mon territoire



→ Pourquoi agir ?

Les projets d'aménagement s'inscrivent désormais dans une équation complexe en concurrence avec la protection des terres agricoles et la sauvegarde d'espaces naturels. L'enjeu : la maîtrise de l'étalement urbain qui génère des coûts (réseaux de transport, eau, électricité, etc.) et la préservation de la qualité des sols. Le dynamisme et l'attractivité des territoires dépendent de ces équilibres.



Engager une démarche de Stratégie d'Optimisation Foncière Territoriale (SOFT) avec le Cerema pour mieux connaître et valoriser vos ressources foncières, bâties et non-bâties. Il vous aidera à définir vos besoins, identifier les gisements mobilisables et planifier des opérations sobres, qui concilient développement, recyclage du bâti et préservation des espaces naturels.

→ Quelle solution avec le Cerema ?

Le Cerema accompagne les collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies foncières, outils numériques et des services gratuits. Son appui couvre toutes les étapes : diagnostic des usages et enjeux liés aux sols, repérage et hiérarchisation des sites, élaboration de scénarios opérationnels. Grâce à des outils comme UrbanSIMUL pour construire des scénarios, Cartofriches pour identifier des friches, France Foncier+ pour recycler du foncier et identifier des opportunités pour des entreprises, ou encore UrbanVitaliz pour mobiliser les friches, le Cerema vous aide à valoriser le foncier existant, en lien avec les documents de planification.

Passer à l'action avec le Cerema :

- Réaliser un état des lieux du foncier mobilisable, recyclable ou à densifier et le pérenniser grâce à un observatoire
- Co-construire une stratégie foncière et de renaturation
- Traduire la stratégie foncière dans les documents de planification et les projets d'aménagement

Comme moi, d'autres collectivités agissent pour :

Mieux connaître les friches et envisager leur requalification

Communauté d'agglomération du Grand Périgueux (24)

— Valoriser un patrimoine foncier en attente de reconversion

La Communauté d'agglomération du Grand Périgueux s'est interrogée sur l'avenir de ses friches industrielles. La difficulté : beaucoup de sites n'avaient pas encore de vocation définie. Afin de mieux connaître son patrimoine foncier et construire une vision d'ensemble partagée, la collectivité a sollicité l'appui du Cerema.

— Une expertise pour qualifier les friches et envisager leur avenir

Le Cerema a mené un inventaire exhaustif, combinant photo-interprétation, visites de terrain et échanges avec les élus, pour caractériser 44 friches. Une méthode d'évaluation de notation a ensuite permis de classer et d'évaluer leur potentiel de mutabilité et les freins à leur reconversion. Enfin, plusieurs destinations possibles ont été étudiées : activités, projets urbains, renaturation ou énergies renouvelables. Cette démarche a aussi nourri le dialogue local à l'échelle intercommunale.

— Et après ?

En huit mois, la collectivité dispose d'un outil d'aide à la décision mobilisable pour la révision de son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). L'intégration des données dans l'outil UrbanSIMUL et la formation des agents assurent la mise à jour de l'inventaire, ce qui permet ainsi à la collectivité de transformer ses friches en ressources pérennes pour son territoire.



En savoir plus :



Je veux déployer des solutions fondées sur la nature pour mon territoire



→ Pourquoi agir ?

Dans un contexte climatique qui rend la ville de plus en plus difficile à vivre et face aux risques croissants de canicules et d'inondations, redonner une place plus importante à la nature en ville apparaît comme une solution incontournable.

Le recours à des solutions fondées sur la nature permet de lutter contre les îlots de chaleur, de renforcer le confort urbain, de valoriser le patrimoine naturel et de lutter contre l'érosion de la biodiversité.

Au-delà de ces bienfaits, cela contribue aussi à améliorer le cadre de vie, le bien-être et la santé des habitants.



Cartographier les zones les plus exposées aux îlots de chaleur ou aux ruissellements, pour cibler les secteurs à végétaliser en priorité.
Lancer ensuite un diagnostic de désimperméabilisation de votre centre-bourg ou de vos écoles, pour repérer les sols à renaturer et les transformer en espaces verts.

→ Quelle solution avec le Cerema ?

Le Cerema accompagne les collectivités dans l'intégration de la nature au cœur de leurs projets urbains. Il propose des solutions concrètes reposant sur la végétalisation des espaces publics, la création de trames vertes, bleues, turquoises, brunes et noires, la désimperméabilisation et la renaturation des sols et la gestion des eaux pluviales.

Le Cerema apporte son expertise pour clarifier les besoins, réaliser des diagnostics et définir les solutions les plus adaptées au contexte local. Une approche transversale est proposée (environnement, aménagement, mobilité) et les services attendus sont clairement identifiés pour une approche adaptée aux spécificités locales.

Passer à l'action avec le Cerema :

- Réaliser une cartographie des enjeux de renaturation et du potentiel écologique du territoire
- Identifier les sites prioritaires de renaturation et associer les habitants
- Sélectionner des essences d'arbres et de plantes adaptées aux évolutions grâce à l'outil Séame.

Comme moi, d'autres collectivités agissent pour :

Construire une stratégie de renaturation

Ville d'Angoulême (16)

— La stratégie « Poumons verts »

La ville d'Angoulême a souhaité créer 20 « Poumons verts » afin d'adapter la ville au défi climatique grâce au rafraîchissement naturel procuré par la végétation, tout en offrant des espaces publics de qualité aux habitants.

— Une ville apaisée et vivante

Avec l'appui du Cerema, un travail de synthèse a été réalisé pour mettre en lumière les lieux les plus stratégiques à renaturer (cours d'école, friches, parkings, place publique minérale, etc.).

De nombreux indicateurs ont été croisés : qu'ils soient environnementaux, budgétaires ou tout simplement fonciers, l'objectif était de cibler les secteurs sur lesquels les gains de renaturation sont importants.



— Et après ?

Les opérations de renaturation sont complémentaires des mesures de protection des espaces naturels existants (rafraîchissement de la ville, infiltration de l'eau et amélioration du cadre de vie). À terme, la stratégie « Poumons verts » permet également de savoir quel arbre planter, à quel endroit et pour quelles raisons, en s'appuyant sur l'outil Sésame du Cerema (Services EcoSystémiques rendus par les Arbres, Modulés selon l'Essence).



En savoir plus :



Pour aller plus loin

Retrouvez tous les services du Cerema pour les collectivités territoriales

Nos projets référents avec nos plus de 1 000 collectivités adhérentes

Rejoignez-nous et adhérez au Cerema !



Les élus territoriaux face au défi climatique

8 clés pour adapter son territoire



ÉLUS, INGÉNIEURS, TECHNICIENS

DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES GRÂCE AUX FORMATIONS DU CEREMA

Découvrez notre offre de formation

www.cerema.fr/formation



Nous contacter

Région Auvergne-Rhône-Alpes

Guilhem CAYROL

guilhem.cayrol@cerema.fr
06 64 38 70 64

Région Bourgogne-Franche-Comté

Guilhem CAYROL

guilhem.cayrol@cerema.fr
06 64 38 70 64

Région Bretagne

Florian SIMON

florian.simon@cerema.fr
06 15 83 59 61

Région Centre-Val de Loire

Sylvain LAIGNEL

sylvain.laignel@cerema.fr
06 08 97 20 33

Région Corse

Renaud BALAGUER

renaud.balaguer@cerema.fr
06 72 13 35 87

Région Grand Est

Patricia GOUT

patricia.gout@cerema.fr
06 65 84 43 15

Région Hauts-de-France

Anne-Laure MILLET

anne-laure.millet@cerema.fr
06 99 17 37 92

Région Île-de-France

Dominique MAUZARD

dominique.mauzard@cerema.fr
06 60 84 73 87

Région Normandie

Sylvain LAIGNEL

sylvain.laignel@cerema.fr
06 08 97 20 33

Région Nouvelle-Aquitaine

Bruno LEMENAGER

bruno.lemenager@cerema.fr
06 82 61 85 92

Région Occitanie

Marie-Pierre NERARD

marie-pierre.nerard@cerema.fr
06 13 74 38 08

Région Pays de la Loire

Florian SIMON

florian.simon@cerema.fr
06 15 83 59 61

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Renaud BALAGUER

renaud.balaguer@cerema.fr
06 72 13 35 87

Outre-Mer

↳ Guadeloupe - Martinique

Yannis CESARIN

yannis.cesarin@cerema.fr
06 90 92 52 35
06 64 23 45 67

↳ Guyane

Etienne JACQUES

etienne.jacques@cerema.fr
00 594 694 01 57 27

↳ Mayotte - La Réunion

José-Luis DELGADO

jose-luis.delgado@cerema.fr
06 92 24 78 03
06 24 83 03 63

Conception Cerema - novembre 2025

Crédits photo : Cerema, Arnaud Bouissou Terra, iStock, shutterstock, Adobe stock, Freepik, Eric Legrand CD94, Gilles Delerue

Ne pas jeter sur la voie publique.

LE CEREMA, RÉFÉRENT PUBLIC EN AMÉNAGEMENT, POUR L'ADAPTATION DES TERRITOIRES AU DÉFI CLIMATIQUE.

**TOUTES NOS ACTUALITÉS,
SOLUTIONS, ACTIVITÉS
ET SERVICES**

cerema.fr

**NOS RESSOURCES
DOCUMENTAIRES**

doc.cerema.fr

**NOUS
CONTACTER**



2, rue Antoine Charial
69003 Lyon
France

cerema.fr